



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/1
4 septembre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Etat des contributions et des décaissements.
5. Etat des ressources et planification :
 - a) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
 - b) Plans d'activités de 2008 et retards dans la transmission des tranches annuelles;
 - c) Etat de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
 - d) Modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2009-2011 (suivi de la décision 53/5 (d)).

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

6. Mise en œuvre du programme :

- a) Surveillance et application :
 - i) Rapport final de l'évaluation des projets de renforcement des institutions;
 - ii) Rapport global d'achèvement des projets pour 2008;
 - iii) Projet de programme de travail de surveillance et évaluation pour l'année 2009;
- b) Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports.

7. Propositions de projets :

- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- b) Structure des coûts en vue de déterminer les niveaux de financement nécessaires pour la préparation des investissements liés aux HCFC et aux activités connexes (décision 55/13 d));
- c) Coopération bilatérale;
- d) Amendements aux programmes de travail de 2008 :
 - i) PNUD;
 - ii) PNUE;
 - iii) ONUDI;
 - iv) Banque mondiale;
- e) Coûts administratifs :
 - i) Rapport sur les principaux points découlant de l'évaluation des coûts administratifs requis pour la période triennale 2009-2011 (décision 55/44);
 - ii) Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2009;
- f) Budget du Programme d'aide à la conformité pour l'année 2009;
- g) Projets d'investissement.

8. HCFC :
 - a) Élaboration et analyse plus poussées des questions liées à l'élimination du secteur de la production de HCFC (décisions 53/37 g) et 55/42).
 - b) Questions liées à l'examen des coûts pertinents entourant le financement de l'élimination des HCFC (décision 55/43 g)).
 9. Comptes du Fonds multilatéral :
 - a) États financiers de 2007;
 - b) Conciliation des comptes de 2006 et 2007.
 10. Budgets révisés du Secrétariat du Fonds pour les années 2009 et 2010 et budget proposé pour 2011.
 11. Étude sur le financement de la destruction des SAO indésirables.
 12. Projet de rapport du Comité exécutif à la vingtième réunion de la Conférence des Parties au Protocole de Montréal.
 13. Questions diverses.
 14. Adoption du rapport.
 15. Clôture de la réunion.
-